

Grands ou petits chantiers : comment gérer les nuisances sonores ?

Le point de vue d'une association de défense

Claire Beaussart

SOS Bruit Nord Pas-de-Calais

6, rue de la Chapelle

62850 Escœilles

E-mail : claire.beaussart@wanadoo.fr

Il est certain que quel que soit le chantier annoncé ou découvert quand il est commencé, c'est une source d'inquiétude pour les riverains.

Et très souvent ces riverains, pour ne pas dire toujours, sont agressés par les nuisances que ce chantier entraîne obligatoirement.

J'aimerais qu'on ne tombe pas dans l'expression, devenu lien commun : « les gens deviennent de plus en plus intolérants », mais qu'on prenne conscience, qu'un chantier c'est « du bruit qui s'ajoute au bruit ».

Certes les chantiers sont indispensables mais ils entraînent des nuisances incontournables et, pas seulement sonores d'ailleurs.

Toutefois, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, il y a maintenant des possibilités pour réduire au maximum ces nuisances.

Je me permets d'en citer quelques unes :

- La réalisation d'une étude préalable d'impacts pour les activités du chantier au voisinage immédiat du site et ensuite exercer une surveillance acoustique.

- L'emploi de matériels conformes à la réglementation dont les documents de conformité devront être contrôlés par les agents de collectivités locales. Ces agents devront également procéder à la vérification du bon dispositif d'insonorisation de ces engins.

- Pour le signal de recul des engins qui est obligatoire, les entreprises devront choisir un type de signal qui améliore les effets sonores.

- Quand ces précautions sont prises, rencontrer les riverains et pas seulement pour les informer mais pour les écouter aussi.

- Prendre en considération les horaires d'entrées et de sorties des écoles lors des allées et venues de camions, d'engins. C'est important de les sécuriser sur ce point.

- Trouver avec eux des horaires de début et de fin de journée qui soient un juste milieu pour les deux parties : la bonne marche du chantier et le respect des temps de repos des riverains et notamment, un arrêt des travaux pendant le repas du midi.

Il y a bien des points qui pourraient être pris en considération mais il me semble que si ceux-là sont déjà retenus, un grand pas sera fait.

Les riverains ne sont pas des «empêcheurs de tourner en rond» mais je précise encore une fois, qu'un chantier «c'est du bruit qui s'ajoute au bruit» même si l'on est conscient qu'il est indispensable, et puisque des solutions existent, faisons un effort pour les appliquer et ne perdons pas de vue qu'au bout du compte c'est la santé de l'Homme que nous préserverons. ■